L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 20 JUIN 1880.

LOUISIANE.

Neuf lignes dans le *Courrier de Houma* :

C'est lundi prochain que doit s'ouvrir la Cour de Circuit d'après l'article 95 de la Constitution. La Cour de Circuit se compose de deux juges qui sont : MM. Demarteait de Ste-Marie et Winchester de St-Jacques.

D'après la Constitution, il y aura chaque année deux sessions de la Cour de Circuit dans notre paroisse. Ces sessions auront lieu les troisièmes lundi des mois de Janvier et Juin.

Nous avons eu beau temps toute la semaine, les planteurs en profitent pour donner les derniers coups de charrue et piocher aux cannes. Le moment est venu où on les laisse au gré de la saison jusqu'au moment de la roulaison. Les perspectives pour la récolte des cannes, de nos côtés, sont des plus belles. Notre paroisse, sans exagération, a la plus forte récolte sur pied que les habitants aient faite depuis la guerre.

BAYOU TERREBONNE.—Dans le bill des appropriations pour les rivières et bayous, qui a passé à la chambre et au Sénat à Washington, nous avons remarqué un montant de $5,000, pour le nettoyage du bayou Terrebonne. Cette appropriation est due à l'initiative du représentant de notre paroisse, Enos Williams. Le jury de paroisse, on se le rappelle, lui a voté des remerciements, au sujet du dit bill.

A propos de l'émigration nous trouvons ce qui suit dans la *Sentinelle* des Attakapas :

Emigration.—Depuis quelques jours les journaux de la Nlle-Orléans nous annoncent que de nombreuses familles s'adressent à eux pour avoir les renseignements nécessaires dans le but de venir s'établir en Louisiane.

La paroisse Lafayette vient de former un comité d'émigration, suivant en cela l'exemple donné par la paroisse St-Landry. Les hommes importants de la paroisse nous font à hommage de faire partie du *comité*, et le juri de police est tout disposé à venir en aide à ce comité. Ne faudra-nous jamais rien de bien dans notre paroisse ? Ce malheureux esprit désoeuvré et de division, ces divisions sans causes réelles que des intérêts personnels, viendront-ils toujours se mettre en travers de tout mouvement qui amènerait la prospérité de notre paroisse ?

Nous avons certainement ici d'excellentes terres beaucoup plus riches que celles de la paroisse Lafayette. M. Martin a bravement donné l'exemple de l'esprit d'entreprise ; et malgré les prédictions sinistres de ceux qui ont toujours pour du progrès, sa tentative a été couronnée d'un plein succès. Le général Declouet est en train de monter une raffinerie en grand et son exemple sera bientôt suivi sur l'ancienne habitation Brown.

Avec ces usines la culture de la canne présente un revenu assuré. Le petit habitant n'a qu'une chose à faire ; produire la canne. Le manufacturier l'achète et l'exploite. Dans ces conditions un homme laborieux, peut sans crainte acheter un morceau de terre à crédit, qu'il est sûr de payer en 3 ans avec son travail. Nous voyons sur l'habitation Silan dans la paroisse Ste Marie, des gens qui ont acheté la terre à $50 l'arpent et qui l'ont payée ainsi. Ici ils pourraient l'avoir beaucoup meilleur marché.

Il nous faut l'émigration ; nous pouvons l'avoir, parce que nous pouvons vendre d'excellentes terres pour le même prix qu'on en paiera d'inférieures autre part. Mais pour cela il faut de l'entente, qui est bien facile entre vieux habitants qui se connaissent tous et qui ont tous le même intérêt en vue ; il faut seulement qu'ils aient le courage bien facile de mettre de côté les gens qui sèment la division.

Le Journal d'Ibérie contient ce qui suit :

PETITION DES FRANÇAIS.—Dans notre dernier numéro nous avons annoncé qu'une pétition des Français qui demeurent en Louisiane devait être envoyée à M. le Ministre des affaires étrangères de France, pour être présentée au Président de la République Française, pour le prier d'ériger le consulat de la Nouvelle-Orléans en consulat général, et d'élever M. le Vicomte d'Abzac aux fonctions de Consul-Général.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance de la dite pétition pourront la lire tout au long en venant dans nos bureaux où tout est déposé.

La Société de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Ibérie est maintenant bien organisée et en pleine opération sous l'habile présidence de M. J. A. Breaux. Les motifs de la Société sont dignes, sont nobles, et ne manqueront pas de produire un grand bien dans le pays

Cette semaine a été bonne pour nettoyer les champs qui en avaient grand besoin. Nous avons vu des cannes avec 9 nouds bien formés. Nous avons bon espoir d'une abondante récolte de maïs, dont la plus grande partie pourra être emmagasinée le mois prochain.

Le Louisianais nous fournit de son côté les nouvelles suivantes :

SAUTERELLES.—C'est aussi la saison des sauterelles.

Mais les *Sauterelles* du Base Ball de Donaldsonville ne sont point dévastatrices, étant fraternelles, joyeuses et sociables.

En effet, demain, à Darowville, nos amies les *Sauterelles* se livreront aux plaisirs d'un agréable pique-nique.

Le beau temps favorisera.

Mais il y a et loin du clocher St-Michel à Darrowille !

Et le *Louisianais* est maintenant une vieille sauterelle qui ne saute plus, qui songe et philosophe dans sa touffe d'herbe, mais qui aime la jeunesse et les jeunes gens.

Les jeunes gens sont l'avenir.

Merci à eux d'avoir pensé à la vieillesse et d'avoir cru qu'elle a ses droits.

CONSUL.—M. le vicomte d'Abzac, consul de France à la Nouvelle-Orléans, est venu mercredi dernier rendre visite à ses nationaux de St-Jacques et à notre paroisse.

Il regrette de n'avoir pu serrer la main à tous ses braves nationaux, étant rappelé à la Nouvelle-Orléans pour les affaires du consulat, et ne pouvant, cette fois, leur donner qu'une courte et insuffisante visite.

Mais il prie le *Louisianais*, dont il fut l'hôte d'un jour, d'être auprès d'eux tous l'interprète de ses sentiments.

Et il leur promet, pour bientôt, une plus longue visite, qui ne sera pas seulement agréable aux Français de St-Jacques mais encore à notre excellente population louisianaise.

Donc, à bientôt.

Pharmacie Dolôry à la Baie Ste Louis. — M. Edgar Dolôry, dans un avis inséré à plus loin, annonce à ses clients de la Baie St-Louis qu'il y continuera les affaires de pharmacie, et que le mari de son père n'y amènera aucun changement. Nous recommandons cette occasion pour donner aux Orléanais qui passent l'été à la Baie l'assurance que la pharmacie Dolôry leur offrira, comme par le passé, toutes les garanties désirables sous le rapport de la fraîcheur des médicaments et de leur consciencieuse préparation. M. E. Dolôry reçoit ses médicaments de la Nlle-Orléans et de New-Orléans, et il n'a fait venir que de parfaitement authentiques : tout ce qu'il livre aux médecins et à leurs clients est de qualité irréprochable.

Société Symnastique de Bienfaisance.—On nous prie d'appeler l'attention des sociétaires sur un avis présent publié aujourd'hui dans l'ABEILLE. Il y verront qu'en l'absence de M. F. Limet, M. J. Lebianc remplira les fonctions de vice-président intérimaire, et que, à partir du 1er juillet, le service médical à domicile pour la partie inférieure de la ville sera fait par le Dr L. A. Fortier. Les personnes désirant des exemplaires des Statuts de la Société peuvent se les procurer en s'adressant soit au président, ou à un des membres du Conseil, ou enfin, en accordant, au bureau de l'ABEILLE, rue Camp et Commerce, à M. Bouvier, 102 rue de Chartres, en bien à l'Asile.

Voyage rapide pour la voie de Louisiane.—Le train de la Texas & Pacific part régulièrement tous les jours de la Nouvelle-Orléans à 9 h. du matin, avec des Pullman cars, et y arrive à 6 h 45 m. suivant, le lendemain. Le service a été changé et de nouveau amélioré. Le train partant à 6 h. du matin, arrive à Shreveport à 6 h. du soir, et à Marshall à 10 h. 45 m. du soir. Le train partant à 6 h. du soir, arrive à Shreveport à 6 h. du matin, et à Marshall à 10 h. 45 m. du matin. Ce dernier train a des chars pour Dallas, Texas, sans changement. Le train partant à 6 heures du soir, arrive à Longview à 6 h. 45 m